

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les rébellions nègres à Cuba dans la première moitié du XIX^e siècle : contenu idéologique et programme subversif

Alain Yacou

Number 59, 1er trimestre 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043833ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043833ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Yacou, A. (1984). Les rébellions nègres à Cuba dans la première moitié du XIX^e siècle : contenu idéologique et programme subversif. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (59), 77–108. <https://doi.org/10.7202/1043833ar>

Les rébellions nègres à Cuba dans la première moitié du XIX^e siècle: contenu idéologique et programme subversif*

par
Alain YACOU

Un grand nombre de révoltes d'esclaves jalonnent à Cuba la première moitié du XIX^e siècle, et en tout cas la période qui va de 1795 à 1844 environ.

Avec un certain décalage, entre 1814 et 1852 très exactement, éclate et se rallume la longue guerre des marrons — le mot n'est pas trop fort si l'on veut considérer avec attention les événements survenus plus particulièrement dans la partie orientale de la grande île au cours de la période indiquée.

Dans le même temps, enfin, le mouvement revendicatif des libres qui s'organise avec opiniâtreté passe des sourdes manifestations d'insatisfactions d'antan aux premiers signes évidents d'exaspération prometteurs de conflits armés et aux

* Communication présentée au IV^e Congrès des Historiens de l'Amérique latine et de la Caraïbe (ADHILAC) qui a eu lieu à Bayamo, Monument national (Cuba), du 21 au 27 juillet 1983.

ABREVIATIONS UTILISEES

A.N.C. : Archivo Nacional de Cuba.

A.G.I. : Archivo General de Indias.

A.H.N. : Archivo Histórico Nacional (Madrid).

On a conservé l'orthographe et la ponctuation des manuscrits reproduits en partie dans cette communication.

premières conspirations qui remettent en question l'ordonnement du monde colonial (1).

*
**

En traitant ces rébellions comme un tout, on peut distinguer au cours de la longue période envisagée deux grandes phases d'une vingtaine d'années environ :

— 1795-1815 : Phase d'initiation des masses serviles à l'idéologie révolutionnaire libertaire, idéologie assortie parfois d'une véritable mystique de la rédemption du noir ;

— 1820-1844 : Phase d'assimilation et de maturation, marquée par la vulgarisation efficiente de l'idéologie abolitionniste, dans un contexte qui est celui de l'internationalisation du problème noir cubain (2).

*
**

L'objet de cette communication sera donc de tenter de saisir le contenu idéologique, et pour tout dire, le programme politique de ces rébellions nègres appréhendées pour les commodités de l'analyse aux trois niveaux signalés — révoltes d'esclaves, guerre des marrons, conspirations des libres —, de repérer à tout le moins les signes qui n'ont pas échappé à la sagacité de nos informateurs, et au besoin de lire entre les lignes, tant il est vrai que « l'histoire des gens sans histoire », pour parler comme Pedro Deschamps Chapeaux et le regretté Juan Pérez de la Riva, pose le problème méthodologique désormais classique de la fiabilité des sources qui nous sont conservées et qui sont bien souvent pour l'essentiel de la main des maîtres, de leurs porte-paroles ou de leurs alliés, en l'occurrence l'administration coloniale elle-même.

*
**

(1) Voir J.L. FRANCO, « Esquema de los movimientos populares de liberación nacional (1511-1868) », in *Ensayos históricos*, La Habana, 1974, pp. 20-32 notamment.

(2) Nous avons consacré une étude d'ensemble à cette problématique des « rébellions nègres » de Cuba : A. YACOU, *Le problème noir et son expression dans la littérature à Cuba, dans la première moitié du XIX^e siècle*, Thèse pour le Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Bordeaux III, 1981, 1196 pages dactyl. (3 tomes).

I. — PHASE D'INITIATION

La première phase — phase d'initiation, avons-nous dit, — est une époque de sensibilisation, de résonances et de contagion. Au cours de cette première phase, en effet, il semble à tout prendre que les explosions de colère des masses serviles correspondent à des stimuli situés à l'extérieur de l'île : le formidable impact de la révolution de Saint-Domingue est ici manifeste et son influence particulièrement durable. De nombreux témoignages s'accordent à le montrer :

« Depuis le désastre de la révolution de Saint-Domingue, « l'ordre colonial a reçu un choc », affirmaient encore, à la date tardive de 1829, les membres de la Municipalité de La Havane (3).

De fait, malgré les « mesures sanitaires » de toutes sortes prises par l'administration coloniale, de concert avec la plantocratie cubaine pour prémunir la grande île contre l'incendie de Saint-Domingue (4), il apparaît que les masses serviles, les noirs en général, ont été extrêmement sensibles aux événements survenus dans l'île voisine. Aussi l'idée d'imiter la rébellion des esclaves de Saint-Domingue hante-t-elle l'esprit des nègres opprimés de Cuba dès les tout premiers instants (5). Et en effet, au cours des dernières années du siècle, entre 1795 et 1799, une onde de rébellions nègres traverse violemment toute l'étendue du territoire cubain, de Bayamo, dans le piémont des hautes terres orientales, à Mariel, à l'ouest de La Havane.

On doit néanmoins à la vérité de dire que, pour cette période, toutes les révoltes d'esclaves recensées et pour lesquelles une documentation appréciable nous est conservée, ne subissent pas absolument l'influence haïtienne. Il serait excessif de l'affirmer, car certaines d'entre elles sont caractérisées par une absence d'idéologie libertaire tout à fait remarquable. Il suffirait de rappeler, à titre d'exemple, le

(3) A.H.N. Estado, leg. 8033, « El Ayuntamiento de La Habana representa para que se destinen y distribuyen a obras públicas los negros emancipados... », 4 de noviembre de 1829.

(4) A. YACOU, « L'administration coloniale espagnole à Cuba et les débuts des révolutions française et haïtienne (1785-1795) », in *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 39, 1^{er} trimestre 1979, pp. 41-68.

(5) A.G.I. Estado, leg. 14/98, n° 196, « El Gov. de la Hava instruye de los rumores esparcidas en aquella ciudad sobre recelos de conmoción ».

soulèvement survenu sur l'engin à sucre (Corral de Santa Cruz), de Don Antonio Ponce de León, notable havanais, le 2 février 1799. Là, les esclaves s'étaient insurgés pour réclamer le retour du bon maître, retenu en ville par ses charges officielles (6) ! Affaire on ne peut plus classique qui montre à l'évidence comment des révoltes routinières contre les mauvais traitements des contremaîtres continuaient à fonctionner comme de véritables soupapes de sûreté du système, au milieu de soulèvements de type nouveau dont les autorités avaient tout à craindre (7).

Ces soulèvements de type nouveau sont en particulier ceux qui éclatent dans le centre de l'île, dans la zone de Trinidad en 1798, dans celle de Puerto Principe en 1796 et 1798, et dans celle de Santa Cruz del Sur en 1796. Ainsi, dans cette dernière localité, le maître, Dn. Serapio Recios, qui était absent de sa plantation, et qui accourt à la nouvelle du soulèvement de son atelier, est accueilli furieusement par les esclaves insurgés à la tête desquels se trouvait un meneur du nom de Romualdo :

« Ce dernier, brandissant sa machette, lui dit que, s'il « avait l'intention de le maltraiter, il se trompait, car tous « les hommes étaient égaux, et que les blancs verraient « bientôt comment ils devraient traiter les nègres... Son « discours se termina par d'insolentes imprécations contre « son maître... » (8)

Conscientes de la gravité de la situation, les autorités locales durent agir avec la plus grande rigueur pour briser ce mouvement de rébellion dont la coloration politique était par trop évidente et qui menaçait déjà d'embraser toute la région centrale de l'île suivant les témoignages les plus avertis :

« Es un caso nuevo y directamente contra el Estado », soulignait alors le Gouverneur, qui estimait nécessaire en

(6) A.G.I. Ultramar, leg. 312, « Movimiento de negros en el Yngenio de Dn. Ant^o Ponce de Leó, Auditor de Guerra, de Marina, situado en tierras del Corral Santa Cruz, 10 leguas al S.E. ».

(7) *Ibid.*, « Insubordinación de esclavos en algunos Yngenios de fabricar azúcar de esta jurisdicción... », Habana, 20 de abril de 1799.

(8) *Ibid.*, « Relaciones de los varios movimientos de negros acaecidos en la Villa de Puerto del Príncipe y en la ciudad de Trinidad de esta Ysla ». Lettre du 14 juillet 1795 au Capitaine Général Don Luis de Las Casas.

l'occurrence un châtement immédiat et exemplaire, au lieu des lentes procédures de l'Audience de Santo Domingo (9).

Point d'exagération dans ces propos. La dimension nouvelle que comportaient ces explosions de colère ne faisait pas mystère, puisqu'elle intervenait au lendemain en quelque sorte du Décret de la Convention qui, en 1794, revêtait du sceau de la légalité métropolitaine les proclamations de liberté générale que les Commissaires de la République avaient adoptées à Saint-Domingue Français sous l'empire de la nécessité.

A cet égard, les soulèvements indiqués de 1794 à 1799 à Cuba sont à comparer avec ceux qui surviennent à peu près à la même époque dans la Caraïbe où la nouvelle de la « Loi des Français » mobilise les énergies des masses opprimées. Ici et là, les esclaves insurgés n'avaient à la bouche que les mots de « libertad » et de « igualdad » (10).

Il faut d'ailleurs souligner ici que dans la zone de Puerto Principe (Cuba), il est prouvé que des esclaves dits « nègres français », qui avaient été importés à Cuba par leurs maîtres réfugiés de Saint-Domingue, s'étaient faits propagandistes zélés des idées de liberté. Plusieurs d'entre eux furent convaincus d'être les organisateurs et les chefs des séditions que l'on avait à déplorer (11). Au reste, il apparaît, à l'observation même la plus sommaire, que, dans ces mouvements qui éclatent en cette fin du XVIII^e siècle, toute la stratégie des insurgés se limitait très exactement à une imitation des faits survenus dans la Plaine du Nord en Saint-Domingue, autour du Cap, à partir d'août 1791 : à l'horizon déjà, le dessein plus ou moins avoué par les meneurs de se rendre maîtres du pays par une action d'envergure, comme le fit remarquer finement le Capitaine Général, encouragés en cela par les nouvelles chaque jour plus prometteuses en provenance de l'île voisine, où était Toussaint (12).

(9) *Ibid.*, *id.*

(10) Cf. F. BRITO FIGUEROA, *Las insurrecciones de los esclavos negros en la sociedad venezolana*, Caracas, 1961, pp. 66-67 ; J. Andrea OCAÑIZ, « La rebelión de los negros de Boca de Nigua », in *Anuario de Estudios Americanos*, n° 5, t. XXVII, 1970, pp. 580 et suiv.

(11) A.G.I. Ultramar, leg. 312, « Noticias acaecidas en la Villa de Puerto Principe el dia 12 de junio de 1798 ».

(12) *Ibid.*, *id.*

A cette première impulsion libertaire qui correspond à la phase militaire de la Révolution de Saint-Domingue (1791-1804), et qui, par contagion ou mimétisme, fournit des concepts mobilisateurs aux masses serviles de Cuba, s'en ajoute une autre qui, à partir de 1808, émane de la conjoncture politique hispanique elle-même lorsque l'invasion napoléonienne va susciter des bouleversements importants, voire des processus irréversibles, on le sait, dans le domaine colonial espagnol.

Il semble à cet endroit que l'historiographie cubaine classique, sans doute obnubilée par les faits et gestes des créoles blancs révolutionnaires, ne se soit pas penchée avec application sur les mouvements populaires de cette époque. C'est ainsi qu'à notre avis, on n'a pas toujours estimé à leur juste valeur les émeutes qui éclatent en mars 1809 à La Havane et se poursuivent un mois durant dans la zone de plantations de la Vuelta Abajo, à Cayajabos, Guanajay, San Andrés, San Marcos, Alquizar, tout particulièrement, où se trouvaient d'opulentes cafésières appartenant à des colons français de Saint-Domingue et de Louisiane réfugiés à Cuba (13).

Ces événements ont été qualifiés de mouvements anti-français, tant il est vrai qu'à La Havane surtout, la populace, fanatisée par les proclamations des autorités locales et les arrêts des Juntas de Vigilancia, s'en prit aux réfugiés français de Saint-Domingue. Ce que l'on dit moins c'est qu'en s'étendant à la zone des plantations de l'ouest et du sud de La Havane, ces mouvements avaient changé d'âme.

Là, ce ne sont plus exactement les mots d'ordre patriotiques qui guident la foule des factieux : une orientation sociale encore confuse se fait jour ici, le temps de l'émeute. D'ailleurs ces émeutiers, dont la physionomie nous est décrite sous la plume des informateurs par les vocables « porción de negros, chinos, mulatos y muchachos » ou « gavilla de hombres atumultuados », s'en prennent indistinctement sur leur route aux propriétés des Français et des Hispano-Cubains. En somme, à l'assaut des classes possédantes, c'est la lie, la « turba multa » pour parler comme les autorités coloniales,

(13) A. YACOU, *L'émigration à Cuba des Colons Français de Saint-Domingue au cours de la Révolution*, Thèse de Doctorat de 3^e Cycle, Bordeaux, 1975, 3^e partie, tome IV, pp. 450 et suiv.

tout un prolétariat et tout un lumpen prolétariat déjà, des quartiers périphériques de La Havane, dont l'émotivité et la disponibilité n'allaient pas échapper à l'observation perspicace des premiers meneurs de l'indépendantisme cubain, Francisco Bassave en particulier qui n'hésita pas à recruter parmi ceux-ci l'année suivante même (14).

Bientôt, ce ne sont plus les pillages et les déprédations auxquels se livre la multitude qui caractérisent l'événement. Partout, la rigoureuse discipline des ateliers est perturbée. Pis, sous les yeux de leurs esclaves, des propriétaires sont pourchassés par les émeutiers. L'ordre est en train de vaciller sur une portion considérable du territoire occidental au sein même du pôle de croissance de l'économie de plantation :

« Le désordre et le manque de respect à l'endroit des « autorités, écrit sentencieusement l'Hacendado Abreu au « Capitaine Général, qui caractérisent les agissements de « certains voisins, nous ont conduit à vous avertir que, sous « prétexte d'expulser les Français, il n'est pas une habita- « tion caféière qui n'ait été mise à sac, ni d'individu de cette « nation qui n'ait été insulté ou bousculé. Ces actions scan- « daleuses, sous les yeux de nos nègres, ne peuvent avoir « que de funestes conséquences si l'on n'y met pas un « terme. » (15)

L'orientation anti-esclavagiste du mouvement insurrectionnel était déjà indéniable. Et à nouveau, au mois d'avril, alors que tout risque d'explosion n'était pas encore écarté, l'Hacendado Abreu stigmatisait l'étonnante cécité de ses compatriotes qui avaient provoqué depuis La Havane ces grands désordres, « dont découleraient les funestes consé- « quences que drainent les idées de liberté lorsqu'elles sont « lâchées en pâture aux esclaves... » (16)

Le mot était lâché. De fait, certains émeutiers avaient soufflé à l'oreille des esclaves des plantations françaises qu'ils étaient libres. Dans plusieurs cas, la réaction ne s'était pas fait attendre :

« Ils ont déclaré, nous dit-on par exemple des esclaves

(14) J.L. FRANCO, *Las conspiraciones de 1810-1812*, La Havane, 1977, p. 10.

(15) A.G.I. Cuba, leg. 1702, San Marcos, Ant° Alatorre/Sor. Marqués de Someruelos (Lettre du 23 mars 1809).

(16) *Ibid.*, Lettre du 25 avril 1809.

« d'un riche propriétaire français, le Marquis d'Espinville, « avec la plus grande audace et la plus farouche détermination, que dans le cas où ils seraient à nouveau la propriété de leur maître ou de tout autre Français, ils le tueraient... » (17)

*
**

Par tout cela, il n'est pas risqué d'avancer que, lorsque s'ouvre le XIX^e siècle, l'initiation des masses serviles aux idées libertaires était chose faite dans la grande île de Cuba.

A La Havane, les grands propriétaires qui font cause commune avec l'administration espagnole face à ce qu'il faut bien appeler le « Péril Noir », comme l'a si bien montré S. Aguirre (18), en sont intimement persuadés.

Mais il est utile à notre propos de souligner ici que ce sont moins les révoltes d'esclaves jugées sporadiques et sans lendemain, que la constitution de bandes de marrons, qui seront prises en considération pour la mise en place d'un système de répression, suivant la thèse défendue par Francisco de Arango y Parreño au cours d'une réunion de la « Junta de Gobierno » du Royal Consulat, le 20 avril 1796 :

« Le Syndic, lit-on dans le procès-verbal de réunion, résumé la discussion, affirma que l'on ne devait pas craindre « dans cette île un soulèvement général des esclaves, mais « tout au plus des révoltes sporadiques, et que le meilleur « moyen de parer à tout risque de rébellion servile était « de surveiller de près les marrons pour faire échec à temps « à tout regroupement de ces derniers. » (19)

S'ils ne craignaient pas encore vraiment une révolte générale des esclaves, les grands propriétaires de Cuba, obnubilés peut-être par la fameuse guerre des marrons de la Jamaïque, appréhendaient avant tout la formation de grands « palenques » sentis comme une menace imminente et en tout cas un ferment de dissolution de la société esclavagiste...

De fait, toujours en cette fin du XVIII^e siècle, ceux-là mêmes qui combattent les marrons dans les bois et qui les

(17) *Ibid.*, Lettre du Marquis de Cárdenas, du 14 mars 1809.

(18) « Esclavitud y abolicionismo », in *Eco de caminos*, La Havane, 1974, pp. 97 et suiv.

(19) A.G.I. Ultramar, leg. 312, Junta de Gobierno del Real Consulado celebrado el día 20 de abril de 1796.

affrontent quotidiennement sur le terrain, ont bien compris la volonté de rupture radicale qui anime ces rebelles :

« Leur ignorance, écrit l'un d'eux en 1797, s'ajoute dans
« gereusement à l'esprit d'indépendance dont ils font état.
« Ils se considèrent comme les seigneurs des bêtes sauvages
« et des oiseaux, et ils estiment qu'ils ne doivent pas être
« assujettis à d'autres hommes. Ils savent que les blancs les
« ont achetés dans des dépôts, et pour cette simple raison,
« ils les tiennent pour des ennemis irréductibles, et contre
« eux ils gardent au fond de leur cœur une haine implacable
« qui les conduirait à les exterminer tous, si cela était en
« leur pouvoir. » (20)

L'outrance des traits employés pour décrire le marron ne répondait pas seulement aux présumés racistes de l'époque. Elle témoignait d'une situation de fait extrêmement tendue. Quelques années plus tard, les Alcaldes de la Santa Hermandad de Santiago de Cuba, personnages éminemment qualifiés en l'occurrence, n'hésitaient pas à définir les marrons comme de mauvais sujets qui attaquaient l'ordre social (« *malvados que atacan el orden social* ») (21).

Il n'était pas non plus d'exagération dans ce point de vue qui était d'ailleurs étayé par une observation rigoureuse des faits et gestes des marrons de la région orientale de l'île, qui confinaient à la préparation d'une véritable guerre sociale (guerre sociale au sens où l'entendait Juan Bosch) (22).

Moins de trois ans plus tard, éclatait dans cette région orientale la longue guerre des marrons qui, durant sa première phase (1814-1820), mit en péril, semble-t-il, l'ordre établi, singulièrement dans la ville de Santiago de Cuba et sa proche région, entourée d'une ceinture de plantations caféières, œuvre de colons français réfugiés à Cuba comme l'on sait, et jusqu'aux alentours de la baie de Guantanamo. L'épisode est connu (23).

(20) A.G.I. Estado 8, n° 4, document 18, Habana 2 de mayo 1797. Lettre signée Phe. Josef de Cequeyra y León, Conde de Lagunillas.

(21) « Representación formada por los Alcaldes de la Santa Hermandad », in Z. DANGER ROLL, *Los cimarrones de El Frijol*, Santiago de Cuba, 1977, p. 89 et suiv.

(22) *Id.*

(23) Voir J.L. FRANCO, *Los palenques de los negros cimarrones*, La Havane, 1973, pp. 102-105.

Ainsi donc, en ce début du XIX^e siècle, et dans le cadre peut-être limité mais nullement étroit de la région orientale de Cuba, le programme du grand marronnage s'identifiait à celui de la révolution nègre, pour parler comme Aimé Césaire, qui avait triomphé en Saint-Domingue Française devenu Haïti, à savoir un programme de subversion totale et d'éradication de la société coloniale.

Toutefois nous devons dire en toute justice que nous n'avons pas, pour l'heure, dans cette période que nous avons qualifiée d'initiation, de preuves irréfutables. Même si l'action évidente qu'entreprennent les marrons comporte un discours politique implicite, c'est encore du témoignage indirect et par trop alarmiste de l'autre protagoniste du conflit, les maîtres esclavagistes et leurs alliés, que nous tirons nos premières conclusions.

*
**

En tout cas, c'est sur ce fond d'inquiétudes, de tensions et d'affrontements que va s'ériger la fameuse conspiration de José Antonio Aponte (1812), dont la transcendance n'avait pas échappé à l'observation des autorités coloniales :

« C'est le premier mouvement qui eut pour objet d'altérer la vieille soumission de nos esclaves... » écrivait à cet égard le Capitaine Général, Marquis de Someruelos (24).

Nous ne reviendrons pas sur la riche personnalité du leader, admirablement décrite par son meilleur biographe, J.L. Franco (25), ni sur ses qualités extraordinaires d'organisateur, portées aux nues par Elías Entralgo (26).

Il n'entre pas non plus dans notre propos d'analyser les éléments qui expliquent l'échec de ce mouvement révolutionnaire dont les péripéties ont déjà fait l'objet d'études remarquables. Nous voudrions simplement nous arrêter aux finalités essentielles que comporte cette conspiration qui, malgré son échec, constitue à nos yeux un essai fécond, dans la mesure où il s'inaugure de façon encore confuse, mais sous la direction d'un nègre libre, ce type de révolution à la fois anticoloniale et antiesclavagiste qui à la longue triomphera à Cuba.

(25) J.L. FRANCO, *La conspiración de Aponte*, La Havane, 1963.

(26) *La liberación étnica del cubano*, La Havane, 1953, p. 24.

(24) A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 12, n° 24, « Bando del Capitan General de la Isla, fecha Habana 7 de abril de 1812... ».

C'est pour cette raison que nous nous écartons de l'opinion de l'historien Vidal Morales y Morales qui affirme que « el negro José Antonio Aponte dirigía aparentemente la conspiración » et que « en realidad era un instrumento de los blancos que en ella estaban comprometidos » (27).

En réalité, la conspiration d'Aponte se démarque très bien des toutes premières « conspirations blanches » de l'époque, et en tout cas de celle de Román de la Luz, Francisco Luis Bassave et Joaquín Infante des années 1809-1810, et qui visaient une indépendance sans décolonisation, à en juger le texte fondamental rédigé par l'avocat Joaquín Infante et intitulé *Proyecto de Constitución para la Isla de Cuba* (1811) (28).

Au contraire, Aponte, qui connaissait très bien les limites du programme des « rebelles blancs » du début du siècle, se devait de les dépasser. Il vaut de remarquer à cet égard que la conspiration d'Aponte ne confinait pas non plus à un mouvement de libres en quête pour leur classe de l'égalité avec les blancs : le leader et ses partisans, nègres libres, savaient très bien que cette égalité-là ne pouvait être conquise au sein d'une société esclavagiste quelle qu'elle fût.

C'est en cela d'ailleurs que la conspiration[†] d'Aponte diffère de celle que dirige apparemment, en 1795, un autre libre, le mulâtre Nicolás Morales, dans la région de Bayamo (29). D'ailleurs, l'un des prétextes de cette conspiration de N. Morales semble avoir été la rumeur selon laquelle le Souverain Espagnol avait octroyé une cédule d'égalité des mulâtres libres avec les blancs. Dans ces conditions, le combat de N. Morales s'apparente à celui du fameux Ogé en Saint-Domingue Français, en lutte également pour l'application des décrets égalitaires dans le cadre d'un simple réaménagement de la société coloniale esclavagiste (30) !

A l'inverse, Aponte et ses partisans adoptent une position radicale en retenant comme point fondamental de son pro-

(27) *Iniciadores y primeros mártires de la revolución cubana*, Edition utilisée, Consejo Nacional de Cultura, La Habana, 1963, p. 249.

(28) A. YACOU, *Bolívar et Cuba : affinités et incidences, divergences et ruptures*, Communication au II^e Colloque Universitaire des Hispanistes des Antilles-Guyane, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, avril 1983.

(29) J.L. FRANCO, « La conspiración de Morales », in *Ensayos...*, *op. cit.*, pp. 93 et suiv.

(30) Y. DEBBASCH, *Couleur et liberté*, le jeu des critères ethniques dans un ordre juridique esclavagiste, Paris, 1957, tome 1, p. 118.

gramme l'abolition de l'esclavage. Pour ce faire, il saura transformer la lutte séculaire de l'esclave pour sa liberté en lutte contre le système esclavagiste lui-même. Une circonstance inespérée viendra, il est vrai, favoriser l'intense et opiniâtre propagande menée par Aponte et ses lieutenants au sein des masses serviles et de l'ensemble des petites gens des quartiers périphériques de La Havane : il s'agissait de la nouvelle abondamment répandue dans la ville suivant laquelle un projet d'abolition de l'esclavage avait été présenté aux « Cortes » de Cadix, comme l'on sait.

Ainsi, tandis que les membres de la plantocratie havanaise signaient une vigoureuse protestation adressée depuis la Municipalité de La Havane à la représentation nationale à Cadix, Aponte et ses partisans allaient faire circuler la nouvelle dans toute l'île que les esclaves avaient été déclarés libres par le Gouvernement Métropolitain, conférant de la sorte une base légitime à la rébellion qui se préparait contre l'oppression et la tyrannie.

Au-delà de l'émancipation des esclaves et de la destruction du système, la quête d'Aponte visait la totale réhabilitation de l'homme noir, de l'homme de couleur en général. Tout comme Toussaint Louverture, suivant l'éloge qu'en ont fait Gragnon Lacoste, Schoelcher, et après eux Price-Mars, Aponte a été l'Initiateur. Il a été l'une de ces figures du Spartacus noir dont l'avènement avait été annoncé par l'illustre Abbé Raynal à la fin du XVIII^e siècle. Sa geste serait également à rapprocher de celle des libres Delgrès et Ignace qui, en mai 1802, s'opposèrent les armes à la main au Général Richepanse venu, comme Leclerc en Saint-Domingue, rétablir l'esclavage en terre guadeloupéenne (31).

L'historien Elías Entralgo a bien perçu ce messianisme qui caractérise l'action d'Aponte lorsqu'il affirme que :

« Doté d'une mentalité géométrique (Aponte) avait une « connaissance parfaite de la véritable situation intellectuelle « et culturelle de ceux qui gémissaient sous le joug de l'esclavage, et, en entendant le plus grand compte, il utilisera les « arguments qui convenaient le mieux — qui sait, les seuls « possibles — pour recueillir l'adhésion de ces êtres dont « la vie était une éternelle asphyxie spirituelle... » (32)

(31) Voir H. BANGOU, *La Guadeloupe, 1492-1848*, Edition du Centre, 1962, pp. 283 et suiv.

(32) *La Liberación...*, *op. cit.*, p. 25.

L'objectif final de l'entreprise d'Aponte n'était rien moins que la rédemption de l'homme noir. La police n'avait-elle pas trouvé au nombre des documents saisis chez lui une espèce de gros registre où, au milieu d'une série de dessins et d'aquarelles, apparaissaient plusieurs personnages noirs des temps bibliques ou antiques, en habits d'ecclésiastiques, de princes ou encore de militaires ? Très curieusement, les personnages blancs qui occupaient les pages de ce registre étaient la plupart du temps soumis aux noirs : il s'agissait de vaincus, prisonniers, ou d'hommes réduits en esclavage (33) !

Il s'agissait, on le voit, d'un ouvrage de propagande habilement confectionné par Aponte — au prix de quelles lectures ? — et qu'il devait montrer à ceux qu'il recrutait pour les endoctriner et les convaincre de la nécessité qu'il y avait à restituer aux nègres leur prééminence antérieure et en tout cas de mettre un terme aux injures dont ils étaient victimes dans la société esclavagiste.

Toutefois, Aponte ne comptait pas seulement sur l'exemplarité des personnages noirs de l'Antiquité classique ou des temps bibliques. La révolution de Saint-Domingue, Saint-Domingue devenue Haïti, offrait bien entendu des exemples encore plus frappants d'une possible assomption du Noir. En 1812, aucun nègre des Antilles, à moins d'être bossal fraîchement débarqué, aucun mulâtre libre ou esclave, n'ignorait l'existence de ce véritable asile que constituait alors la nation haïtienne, comme l'avaient proclamé d'ailleurs les gouvernants haïtiens eux-mêmes (34).

A cet égard, il y avait dans la maison d'Aponte quatre portraits des leaders noirs haïtiens, Jean-François, Toussaint Louverture, Dessalines et le roi Henri Christophe. Ces quatre tableaux faisaient partie des instruments de travail employés

(33) Quelques-uns de ces personnages étaient, selon les propres déclarations d'Aponte :

— « Abalseo, primer apóstol moreno ordenado por lel proprio San Felipe ;

— « La Reyna Candase de Avicinia... Los principes de Avicinia... ;
— « Los tres Reyes Magos... — 3n cardenal y otro religioso de la Orden de San Benito, ambos morenos, el primer nombrado Jacobo y el Segundo sin nombre y bibliotecario de Su Santidad... — El Rey Tarraco que tomo Tarragona (...) y sus tropas cuyas insignias de banderas amarillas y Leons, negros con cruz encarnada son las que usan los de Abicinia ».

(34) P. VERNA, *Bolívar y Petición*, Col. Bicentenario de Simón Bolívar, n° 1, Caracas, 1980, p. 50.

par Aponte au cours de ses campagnes de propagande dans les quartiers périphériques de La Havane (35).

Plus encore, l'un des lieutenants d'Aponte fit croire, en abusant de leur bonne foi, aux recrues, que le commandement, au plan militaire, était dévolu à Jean-François. Aponte lui-même n'hésita pas à faire croire lui aussi que le Général noir Gil Narciso, logé à La Havane au cours d'une étape sur sa route de retour à Santo Domingo, était un envoyé du Roi Christophe, « un enviado de toda su confianza para promover el levantamiento y cuanto màs fuese necesario... (36) ».

Toutefois, la conspiration d'Aponte ne semble pas emprunter la voie haïtienne de la révolution. Le problème noir ne pouvait être résolu ici de la même façon qu'en Saint-Domingue Français : on ne doit pas perdre de vue à cet égard la dimension purement hispanique, ou cubaine, pour mieux dire, du mouvement d'Aponte et la co-action, en quelque sorte, du contexte.

Devançant de loin son époque par le contenu idéologique et par le programme politique de sa conspiration, Aponte a tenté d'élaborer une plateforme politique multiraciale contre l'oppression coloniale esclavagiste :

« Le fait le plus admirable de cette conspiration, nous
« dit E. Entralgo, fut son pouvoir rassembleur. Elle parvint
« à faire cesser les luttes entre les nombreuses nations afri-
« caines, luttes artificiellement entretenues par les contre-
« maîtres. Elle confondit dans le même combat nègres escla-
« ves et nègres libres ; elle rapprocha les mulâtres des nègres.
« Les blancs y adhérèrent non seulement comme dirigeants,
« mais encore comme exécutants... » (37)

*
**

II. — PHASE D'ASSIMILATION

Si la première phase de rébellions nègres dans la période indiquée peut être considérée comme une phase d'initiation, la seconde est phase d'assimilation, d'approfondissement et

(35) Cf. J.L. FRANCO, *La conspiración de Aponte, op. cit.*, p. 27 et suiv.

(36) *Ibid.*

(37) *La liberación...*, *op. cit.*, p. 27.

de maturation, nous l'avons dit, aux trois niveaux indiqués, révoltes d'esclaves, grand marronnage et conspirations des libres.

Les orientations idéologiques qui s'étaient dessinées auparavant se précisent ou se confirment. Au-delà des simples effets de ce que nous avons appelé la contagion haïtienne, on voit se dessiner les objectifs d'un programme réellement subversif.

Les événements survenus en 1814 dans la zone orientale de l'île — à savoir l'offensive des bandes de marrons contre les habitations caféières des alentours de Santiago de Cuba, à laquelle la prise du grand palenque *El Frijol* mettra un terme en 1816 (38) — allaient conférer un surcroît de légitimité aux appréhensions des propriétaires esclavagistes : le marron, l'apalencado, tel était l'ennemi, un ennemi opiniâtre dont on redoutait les desseins et contre lequel il fallait en tous lieux une persécution permanente et dissuasive destinée à contenir dans un premier temps les incursions des bandes contre les zones de cultures et à les anéantir par la suite en portant la guerre jusque dans leurs refuges.

De la sorte, les affrontements qui redoublent d'intensité, entre marrons et forces de répression à partir de l'année 1819, et jusqu'au milieu du siècle, auront pour théâtre la région occidentale de l'île, à un niveau moindre et de façon plus sporadique en tout cas, la région centrale autour de Trinidad et de Puerto Principe, et surtout la région orientale où il nous est permis de parler de « guerre des marrons ».

Les documents manuscrits, bien souvent de la main des chasseurs d'esclaves, les rapports de police rurale qui sanctionnent nombre de battues ou d'expéditions contre les camps de marrons, et qui nous sont conservés aux Archives Nationales de Cuba, permettent aujourd'hui d'établir, encore que de façon très imparfaite, une géographie, une chronologie, une démographie et une sociologie tout à la fois du grand marronnage. L'impression d'ensemble qui se dégage à l'analyse d'échantillons représentatifs de cette masse de documents, c'est qu'en marge de la colonisation officielle, il s'en était érigée une autre, parallèle et antagoniste : la société marronne, comme l'a si bien appelée Roger Bastide, dans son *Les Amériques Noires*.

(38) J.L. FRANCO, *Los palenques...*, *op. cit.*, pp. 104-105.

A Cuba, comme dans les autres pays de l'Amérique des plantations, ces sociétés marronnes ont par leur seule existence constitué un facteur important de subversion de l'ordre colonial, en offrant un asile sûr et comme un sanctuaire de liberté aux esclaves fugitifs : elles ont constitué une base de résistance collective, à la fois militaire et politique, socio-économique et culturelle, à l'oppression esclavagiste.

Quelle que soit la physionomie de leurs repaires — camp fortifié, « palenque » parfois inexpugnable ou simple juxtaposition de huttes, « ranchería » provisoire et précaire —, quel que soit le site de ces derniers — nids d'aigles serties dans le roc des sierras orientales, ou villages lacustres dans les mangles —, quel que soit le nombre de ses adhérents — ce nombre fluctuant de 10 à 300 personnes —, l'organisation de la société marronne était de type militaire : un seul chef dont le pouvoir était absolu et bien souvent sans partage. Pouvoir tout à fait légitime et mérité : militarisme et despotisme étaient la condition sine qua non de la survie de l'individu et de la collectivité tout à la fois — tout marron le savait (39). Certains chefs étaient d'ailleurs l'objet d'une véritable vénération : l'un de ces fameux capitaines de marrons, José Dolores, jouissait du titre de « mayimbé », mot africain qui signifie le plus important, le plus valeureux du groupe (40).

Mais qu'on ne s'y trompe pas, sous prétexte de résistance socio-culturelle, la société marronne n'opère pas à vraiment parler on ne sait quel retour à l'Afrique. Le contenu idéologique est ici complexe : l'africanité s'y maintient tout au plus comme un archaïsme (41).

Il faut remarquer d'abord que, pour la période qui nous occupe, les sociétés marronnes ne sont nullement des regroupements d'individus par « nations » africaines : est à l'œuvre ici une solidarité qui va bien au-delà des ethnies, une solidarité neuve née à même l'atelier de la plantation, une solidarité

(39) J. HURAUULT, *Les noirs réfugiés Boni de la Guyane Française*, Ifan-Dakar, 1961, p. 63.

(40) Voir Juan SANCHEZ, « José Dolores, Capitán de Cimarrones », in *Bohemia*, 15 nov. 1974, p. 51.

(41) Y. DEBBASCH, « Le marronnage : essai sur la désertion de l'esclave antillais », 1^{re} partie, in *L'année sociologique*, 1961, p. 96, et également G. DEBIEN, *Les esclaves aux Antilles Françaises* (Basse-Terre, Fort-de-France, 1974), p. 421.

supranationale : « En el palenque, nous dit E. Entralgo, ya surge el ánimo de solidaridad social » (42).

Le syncrétisme culturel des nations africaines, amorcé sur la plantation, se poursuit dans les camps de marrons, la déculturation aussi. Il ne pouvait en être autrement, puisque des noirs créoles, des mulâtres libres, sont présents dans certaines bandes, en nombre moins important, il est vrai, que les Africains. Plus encore est signalée à maintes reprises dans les palenques la présence d'hommes blancs : des réfractaires au service de la milice, des fugitifs de toutes sortes, d'authentiques contrebandiers et même des ecclésiastiques !

On ne saurait oublier à cet endroit que les communautés marronnes sont restées en contact permanent avec le monde des plantations : la pratique du troc entre ces deux mondes s'élevait en certaines régions parfois à la hauteur d'une institution. De la sorte, le processus d'acculturation de l'Africain n'a pas pu être vraiment arrêté, ou même ralenti par le fait du marronnage.

Ainsi, dans le domaine religieux, on voit que cultes africains et éléments de la foi chrétienne coexistent à l'intérieur des communautés, quand ils ne sont pas intimement liés. Nombre de marrons tués au combat sont porteurs d'amulettes dont la signification reste confuse pour nos informateurs, mais qui n'en restent pas moins des preuves tangibles de leurs croyances. Certains camps comportent de véritables autels avec des idoles taillées dans le bois, et d'autres attributs pour lesquels nous avons des inventaires détaillés. Mais l'on sait que, dans ces mêmes camps, les prêtres qui s'y rendent célèbrent la messe et confessent les marrons fidèles au culte catholique. Dans le grand palenque *Todos Tenemos*, il est une église ou, si l'on veut, une chapelle vouée à un saint de l'Eglise Catholique (43).

C'est donc surtout sous l'angle économique que le grand marronnage a été un facteur radical de résistance à l'entreprise esclavagiste. Certes, les conditions de la vie étaient très rudimentaires dans certains refuges et, à cet égard, il faut établir une différence entre les camps tout à fait provisoires que nous trouvons dans l'Ouest de Cuba et ceux plus

(42) *La liberación...*, *op. cit.*, p. 18.

(43) A.N.C. Misceláneas, leg. 4040, n° Ai, lettre du Sergent Martínez, 11 décembre 1815.

élaborés qui se trouvent dans le Centre et surtout dans l'Est. Dans les premiers, il n'est point de cultures : on vit de rapines ; les vivres viennent toujours de la plantation, parfois même des jardins des esclaves. Dans les seconds, il n'est pas exagéré de parler d'une véritable organisation économique, d'une véritable société paysanne : dans les montagnes de l'Est, les marrons ont pu jouir d'une relative autonomie dans les authentiques colonies qu'ils y avaient fondées. Ce n'est pas par hasard que l'un de leurs refuges pour lequel on signale que tout y était en abondance s'appelait *Todos Tenemos* !

Ainsi, tous les palenques de la région orientale étaient entourés de jardins à vivres et de vergers, dont la superficie variait en fonction des effectifs de la bande (elle dépendait également de la nature du produit ou de sa destination). Les rapports des chasseurs de marrons nous précisent par exemple que pour le palenque *Todos Tenemos* peuplé de 200 marrons, il y avait environ 50 hectares de plantations, qui assuraient convenablement leur subsistance. Les bananeraies de ce palenque comptaient jusqu'à 5 000 pieds. Ceux du palenque *El Frijol*, le plus réputé, en comportaient 12 000. A côté de ces bananeraies, « où se perdaient les bananes », on trouvait encore « des moulins à sucre, des ruches, des élevages de porcs, un grand champ de cannes... et même quatre hangars à tabac », suivant un rapport de police de 1815 (44).

Dans tous ces refuges de l'Est, les activités économiques battaient leur plein et c'est bien ici que le concept de « contre-plantation » (*contraplantación*) employé par Jean Casimir pour définir la société marronne se justifie pleinement.

Mais les palenques ne constituaient pas seulement un asile à peu près sûr pour les esclaves en fuite. Il est extrêmement significatif que dans le grand palenque *El Frijol*, on ait trouvé une grande forge où les marrons fabriquaient des lances et d'autres armes pour le combat. Tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, on assiste ainsi à des opérations de harcèlement des habitations par des bandes de marrons opiniâtres. Aussi les historiens de Cuba n'ont-ils pas manqué de souligner le rôle éminent du grand marronnage dans la lutte contre la société coloniale esclavagiste.

(44) *Id.*

A cet égard, J.L. Franco a pu écrire que :

« Quand on étudie la psychologie du marron avec application, on s'aperçoit qu'il n'était rien d'autre qu'un rebelle dont la détermination de rompre avec le statut d'oppression se manifeste dans sa décision de défendre les privilèges inaliénables de l'homme, en un lieu inaccessible aux tenants de l'ordre social » (45).

On peut se demander toutefois si le marron a toujours eu une conscience aussi claire de l'acte qu'il assumait. N'oublions pas à ce propos la polémique scientifique qui oppose certains historiens français à ladite école historique haïtienne sur le sens et l'objet du marronnage dans la colonie française de Saint-Domingue (46). On peut aussi faire droit dans l'absolu aux fines remarques de saveur philosophique de l'historien Rubèn Silié, lorsqu'il affirme que « les esclaves ne fuyaient pas toujours en combattants de la liberté » :

« Les marrons, écrit-il, s'opposèrent à l'exploitation à laquelle on les soumettait, en tant que classe en soi, mais sans poser le problème en tant que classe pour soi » (47).

De la sorte, dans ce même ordre d'idées, on pourrait se demander si la véritable guerre de harcèlement des habitations menée par les marrons en des périodes données et dans certaines régions répondait à un plan concerté.

D'abord, on ne saurait passer sous silence le rôle de ces insaisissables émissaires haïtiens qui s'infiltrèrent, semble-t-il, dans les camps de marrons et dont la présence mystérieuse nous est signalée par les administrateurs de Cuba avec une régularité qui frise la monotonie (48).

Partout, on signale les armes à feu que les marrons reçoivent de mains étrangères dans un dessein subversif qui ne fait pas mystère (49). Par ailleurs, il semble que, par leurs incursions nombreuses, les marrons aient été animés de l'intention de désorganiser complètement l'appareil de production des plantations (50).

(45) *Los Palenques...*, pp. 7-8.

(46) Cf. la polémique de J. Fouchard vs. Y. Debbasch.

(47) *Economía, esclavitud y población*, Santo Domingo, 1976, p. 89.

(48) A. YACOU, *Le problème noir...*, op. cit., tome II, p. 441, note 1.

(49) A.N.C. Gobierno Superior Civil, leg. 625, n° 19876, lettre du 6 octobre 1822 du Colonel Miranda.

(50) A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 131, n° 11, Aviso al público (proclamation du 23 décembre 1831 du Gouverneur, parue dans le *Noticio Comercial de Santiago de Cuba*, n° 117, du samedi 24 décembre 1831).

De la sorte un vent de panique souffle maintes fois dans certaines campagnes cubaines où les habitants vivent carrément sous le couteau des marrons :

« ...Si l'on ne contrecarre pas à temps la réunion de tant « de brigands, il sera nécessaire d'abandonner les habitations « et les cultures de tabac », écrivait en janvier 1819 le Capitaine de Cayajabos (51).

Il est donc légitime de penser au moins que les bandes de marrons, conscientes de leurs forces, ont été guidées par la volonté de détruire les symboles vivants de l'exploitation dont ils étaient victimes.

En une occasion au moins, au cours de la période qui nous occupe, les marrons ont pu exposer de vive voix le programme qu'ils avaient arrêté, lors des négociations qui eurent lieu en 1819 entre les chefs marrons de la province orientale de Cuba et les envoyés du Gouverneur Escudero. Au cours de ces négociations, les chefs marrons qui représentaient une véritable confédération de bandes de fugitifs, surent mettre en avant leurs revendications essentielles qui tenaient en deux mots : la terre et la liberté. Ils firent entendre qu'ils ne voulaient à aucun prix et sous aucun type de contrat travailler pour leurs anciens maîtres. Ils voulaient s'établir sur leurs propres terres, celles qu'ils avaient défrichées, ils entendaient constituer une paysannerie libre en marge des plantations (52).

On le voit, ce n'était pas seulement le droit à une folle liberté dans les bois qui était exigé. Les marrons disaient bien haut leur volonté de vivre suivant leurs propres lois en dehors de la cité coloniale. Ils entendaient bien demeurer dans ce pays où ils avaient été déportés, eux ou leurs pères, et ils entendaient bien y exercer leurs droits d'hommes libres hautement conquis par leur désertion.

*

**

(51) A.N.C. Real Consulado, leg. 141, n° 6934, lettre du 30 janvier 1819, signée José Garcilaso de la Vega au Capitaine Général.

(52) A.N.C. Asuntos Políticos, Ynforme del Presbítero Juan Luis Manfugas el gobernador de Santiago de Cuba, Fecha Sn. Anselmo de Tiguabos, 31 de julio de 1819, sobre el resultado de la visita al palenque mandado por el caudillo negro Ventura Sánchez (a) Coba.

Cette même revendication de la liberté se trouve à la genèse des révoltes d'esclaves qui éclatent au cours de cette deuxième phase de rébellions nègres du siècle — entre 1821 et 1843, le processus s'accélérait nettement dans le milieu des années 30, comme l'a montré Juan Pérez de la Riva (53). Remarquons que c'est dans la région occidentale, à Matanzas notamment, où se concentre la grande production sucrière, que ces révoltes vont atteindre, en 1842-43, leur plus haut niveau d'intensité ou de violence destructrice : l'existence de plusieurs plans combinés et de complots d'envergure donne à entendre que les esclaves insurgés en étaient arrivés à une phase supérieure d'organisation. De la sorte, on a pu croire, à l'époque, à l'imminence d'une révolte générale des esclaves, qui aurait pu être fatale à l'ordre colonial et social.

Certes, l'on n'a pas manqué de souligner combien les pressions et sévices exercés contre les esclaves pour obtenir d'eux un meilleur rendement, la nature même de la marchandise produite, c'est-à-dire les exigences de sa production, ont pu déterminer la fréquence des explosions de colère des masses serviles.

Mais la contre-violence de l'opprimé a pu s'inscrire aussi dans un véritable projet anti-esclavagiste au-delà même de la question des mauvais traitements endurés par les masses serviles, et au-delà des autres causes classiques que l'on attribue aux révoltes. A ce propos, il faut bien dire que l'on perçoit assez bien ici les incidences sur les rébellions serviles de l'idéologie abolitionniste colportée bien souvent par des agents étrangers.

C'est ainsi qu'au début de la période que nous étudions présentement, il n'est bruit à Cuba que de l'incessante infiltration d'émissaires, nous l'avons signalé plus haut, de l'imminent débarquement de troupes en provenance d'Haïti. L'expression la plus achevée de cette grande peur, on la trouve sous la plume du Père Varéla dans le *Mémoire* qu'il rédigea pour être présenté au Parlement Espagnol au cours de la législature 1822-23 où il représente l'île de Cuba.

En réalité, le rayon d'action de ces mystérieux agents haïtiens que l'on croit voir partout, n'a pas débordé, sem-

(53) *Correspondencia reservada del capitán general D. Miguel Tacón (1834-1836)*, La Havane, 1963, p. 79.

ble-t-il, la région orientale. Si l'on peut admettre qu'ils aient apporté dans l'année 1830 une aide matérielle conséquente (en armes à feu notamment) aux marrons de l'endroit, on ne voit nullement de lien étroit entre ces infiltrations d'émissaires haïtiens et les révoltes d'esclaves qui surviennent dans les caféières et les sucreries de la grande zone occidentale de plantations. La République d'Haïti, même dotée de la plus nombreuse et de la plus aguerrie des armées de la Caraïbe, avait-elle vraiment les moyens d'une politique agressive au-delà de ses frontières maritimes ? On peut en douter (54).

Mais alors que le « péril haïtien » semble s'estomper dans les années 1830, voilà qu'un autre foyer se rallume, tout aussi inquiétant aux yeux des planteurs cubains : la Jamaïque, nous dit en substance E. Williams, ressuscitait le fantôme d'Haïti (55). Et en effet les grands propriétaires esclavagistes ne tardèrent pas à mesurer les risques d'extension à Cuba de ce qu'il faut bien appeler la révolution anti-esclavagiste de la Jamaïque. Leurs alarmes n'étaient pas vaines, car sur ce point les motivations ne manquaient pas :

- économiques et politiques...
- philosophiques et religieuses...

Au vrai, lorsque les fonctionnaires de Sa Majesté Britannique en place à La Havane, pour faire respecter la législation contre la traite clandestine, s'avéreront être des abolitionnistes convaincus, il va s'opérer une convergence tout à fait remarquable des intérêts de l'Empire et des idéaux philanthropiques, une conjonction des moyens de l'Etat et de ceux des sociétés abolitionnistes on ne peut plus propice au combat contre l'esclavage.

Dès lors, l'incitation aux révoltes sera double :

— Une incitation indirecte, par le biais de l'action officielle menée par les fonctionnaires britanniques pour la libération immédiate, avec la qualité d' « emancipados » des noirs introduits frauduleusement dans l'île : on comprend ici que

(54) Cf. A. YACOU, Communication à la XIV^e Conférence de l'Association des Historiens de la Caraïbe, San Juan de Puerto Rico, avril 1982 : *Le projet des révoltes serviles de l'île de Cuba dans la première moitié du XIX^e siècle* (Contribution à l'étude des incidences franco-haïtiennes et anglo-jamaïcaines sur les rébellions nègres de Cuba) (1790-1843).

(55) *De Christophe Colomb à Fidel Castro, l'histoire des Caraïbes, 1492-1699*, Paris, 1975 (Présence Africaine), p. 343.

l'émancipation des bossals trouvés sur les navires négriers constituait une invitation des plus pressantes pour les autres esclaves à briser leurs chaînes (56).

— Une incitation directe par le biais de l'action officieuse et clandestine menée, d'abord dès 1833 par d'obscurs émissaires en provenance de la Jamaïque, et bientôt parachevée de façon magistrale par les fonctionnaires abolitionnistes au nombre desquels il convient de citer David Turnbull, consul à La Havane. Si le lien entre la recrudescence des révoltes serviles à partir de 1837 et les menées subversives des émissaires des sectes abolitionnistes peut paraître ténu, il est à peu près sûr dans l'état de nos connaissances que l'action opiniâtre de Turnbull, et plus encore, après son expulsion de Cuba, celle de ses agents cubains, au premier rang desquels il faut citer le mulâtre libre Mitchell, ont été déterminantes dans la série de révoltes que l'on enregistre en 1842 et 1843 dans la région occidentale (Havane-Matanzas) (57).

En un mot, en faisant jonction avec le mouvement abolitionniste lui-même, les luttes des esclaves pour la liberté avaient atteint plénitude et légitimité. Il resterait néanmoins à examiner le contenu que les esclaves eux-mêmes donnaient à cette liberté qu'ils revendiquaient et à apprécier le degré de cohérence du programme vers lequel tendaient ces révoltes libertaires.

Raul Cepero Bonilla nous prévient :

« On a tenté d'occulter les efforts entrepris par les esclaves pour la conquête de leur liberté et l'on a diffamé le caractère de leurs mouvements de protestation » (58).

Il ne pouvait en être autrement, car, toutes les fois que se posera le problème noir, il y aura, dans le discours des maîtres ou des administrateurs coloniaux, le souvenir impérissable de la révolution haïtienne, souvenir schématique qui se réduisait au massacre des blancs par les noirs. Pour les esclavagistes, obnubilés par la guerre des couleurs, l'esclave ne pouvait vivre sa liberté que de façon passionnelle et anar-

(56) A.H.N. Estado, leg. 8039, Lettre n° 67, « Habana, 10 de agosto de 1844 ».

(57) A. YACOU, Communication à la XIV^e Conférence, *op. cit.*

(58) RAÚL CEPERO BONILLA, *Azúcar y abolición*, La Havane, 1971, p. 100.

chique, c'est-à-dire dangereuse pour la hiérarchie et l'ordre établi (59).

Dans ces conditions, il n'est nullement étonnant, pour la période qui nous occupe, que l'une des toutes premières tentatives des esclaves pour secouer leur joug, dans la région de Trinidad, en 1798, ait été présentée par les membres de la communauté blanche comme une parfaite entreprise de génocide :

« Ils se proposaient tout simplement, écrit à cet égard « le Capitaine Général, d'occire tous les blancs de la juridiction... » (60).

En réalité, il s'agissait moins d'extermination de la communauté blanche que de destruction d'un système inique par l'élimination radicale de ses tenants. Le « divin » Argüelles l'avait bien compris, qui, en plein Parlement espagnol, au cours du débat de 1836, devait s'écrier :

« Là-bas, messieurs, il y a une race qui ne conçoit pas « son rachat autrement que par la destruction des autres « habitants, tant il est vrai que d'aucune autre manière elle « ne peut obtenir sa liberté » (61).

Guerre de races ou guerre de classes, nous retrouvons ici toute l'ambiguïté ou la complexité du conflit entre maîtres et esclaves en milieu colonial. Il conviendrait donc de saisir, par-delà le schéma de guerre des couleurs avancé par l'autorité coloniale et son alliée, la plantocratie, les orientations socio-économiques et socio-politiques des révoltes d'esclaves.

Ainsi, pour prendre un exemple significatif, aux juges qui sondaient leurs intentions, les meneurs quelque peu exaltés d'une révolte en Limonar, près de Matanzas, en 1826, signifièrent en ces termes le programme de leur mouvement :

« Tuer les maîtres et prendre leur terre »(62).

Ces deux points, véritables mots d'ordre que l'on retrouve dans plusieurs mouvements de la période qui nous occupe,

(59) A.H.N. Ultramar, leg. 3550, « A la Regencia Provisional del Reyno » (30 mars 1841).

(60) A.G.I. Estado, leg. 2180, « Excmo. Sor. Dn. Fco. Saavedra. Habana, 29 de noviembre de 1798, Santa Clara ».

(61) *Diario de Sesiones...*, 1836.

(62) A.G.I. Cuba, leg. n° 2085, Comisión Militar Ejecutiva... Plaza de La Havana, Año de 1826.

est l'expression d'une prise de conscience révolutionnaire. Ils rendent bien compte de cette entreprise tout à la fois radicale et rudimentaire de décolonisation que vise l'action des esclaves rebelles, — décolonisation au sens littéral du terme : « le remplacement d'une espèce d'hommes par une autre espèce d'hommes » pour reprendre la définition de F. Fanon.

Au surplus, il y a là, à notre avis, dans ce double mot d'ordre, une connotation politique et une connotation sociale. Il convient à cet égard de s'interroger sur les sens du mot « terre » ainsi associé à la proposition de tuer les maîtres.

— Connotation politique d'abord : on peut en effet se demander si le concept « tierra » ne définissait pas le pays lui-même, dans la conscience de l'esclave. L'interprétation n'est ni hasardeuse ni arbitraire. Au contraire, il est tenu compte ici précisément de la conception toute empirique du monde colonial qui était celle de l'esclave en milieu rural. De fait, pour ce dernier, l'île de Cuba n'était qu'une juxtaposition de plantations, mieux, un conglomerat de terres défrichées qu'il avait mises lui-même en valeur et d'espaces à peu près vierges où se tenaient des compagnons d'infortune en fuite, les marrons : prendre la terre des maîtres équivalait à s'approprier l'île tout entière. Illusion d'optique certes, mais cette conception particulière qui se fait jour au sein des révoltes des esclaves des zones rurales est commune à toutes les Antilles et il semble qu'elle ait été plus marquée dans les plus petits territoires.

En d'autres occasions, comme dans la révolte de 1838 dans la région de Trinidad, à l'occupation de terres s'ajoutait le dessein de prendre la ville, en accord avec les esclaves domestiques, afin de s'assurer la domination totale d'une région, à défaut de l'île toute entière. Il y a là un projet politique indéniable.

Mais le lien colonial lui-même, c'est-à-dire le rapport entre métropole et colonie, comme élément devant être détruit, n'est pas perçu :

« Ces soulèvements d'origine servile, écrit avec raison « E. Entralgo, s'opposaient toujours aux autorités les plus proches ; le contremaître, le maître, tout au plus le Capitaine Général, mais jamais ils ne s'appliquaient au principe « d'autorité lui-même, au régime politique espagnol » (63).

(63) E. ENTRALGO, *La Liberación étnica...*, op. cit., p. 20.

— Connotation sociale ensuite : la physionomie agraire évidente des révoltes d'esclaves doit mériter toute notre attention. Placés dans les mêmes conditions non point juridiques mais socio-économiques que les paysans pauvres, les « peones » ou les bras sans terre exploités par des propriétaires terriens, latifundistes, les esclaves n'ont pas manqué d'exprimer, comme ces derniers au cours de l'histoire, leur soif de terre.

Mais les révoltes libertaires de l'esclave rural ne visaient pas seulement la destruction de la tenure agraire dominante, elles s'attaquaient au fondement même de toute la société coloniale. Ainsi, la revendication terrienne des esclaves révoltés allait même plus loin que celle des marrons exprimée plus haut, lesquels se seraient contentés de vivre en marge de la colonisation officielle dans un cadre de coexistence pacifique. Les esclaves révoltés entendaient prendre la terre de leurs maîtres, c'est-à-dire qu'ils tenaient pour légitime un véritable transfert des richesses de ces derniers à leur bénéfice (64). L'idée que les maîtres étaient en réalité leurs débiteurs, idée habilement soufflée par des émissaires, se faisait jour au sein des masses serviles.

Ces révoltes libertaires constituaient donc, sous l'angle à la fois socio-politique et socio-économique, une double agression contre l'hégémonie des grands propriétaires et contre les orientations, autant dire les déformations de la production agraire imposées au territoire colonial par la métropole et le marché international :

« Certaines des grandes séditions serviles, rappelle Fernando Ortiz, furent présentées par les autorités elles-mêmes « comme de véritables révolutions sociales pour la libération « des esclaves du travail sucrier » (65).

*

**

La radicalisation des révoltes d'esclaves à Cuba, le milieu du siècle approchant, va de pair avec une prise de conscience politique aiguë des libres, tant il est vrai que ces derniers

(64) H. APTEKER, *Las revueltas de los esclavos negros norte americanos*, 1969, p. 5, note ce même vouloir dans les révoltes aux Etats-Unis.

(65) Cité par J.L. FRANCO, *Ensayos históricos, op. cit.*, p. 21.

étaient persuadés de la force qu'ils représentaient et de la légitimité de leurs aspirations :

« Ils constituaient socialement une petite bourgeoisie qui « aspirait à améliorer sa situation socio-politique, écrit José Luciano Franco. Ils avaient légitimement le droit de penser « à l'amélioration collective de la classe sociale à laquelle « ils appartenaient » (66).

Mais le singulier développement de la classe ascendante des libres — une classe de travailleurs, d'artisans, de petits commerçants, de maîtres d'école..., — admirablement étudiée par P. Deschamps Chapeaux, — était l'objet des appréhensions les plus vives de la classe des riches propriétaires esclavagistes, à en croire le discours de leurs porte-paroles les plus illustres, de Francisco de Arango y Parreño à José Antonio Saco. Même le père Varela, honnête représentant des classes moyennes, se plaisait à souligner en guise d'avertissement que « estando los libres casi todos dedicados a las artes, así mecánicos como liberales, se podía decir que para un artista blanco había veinte de color » (67).

Il y a plus. Avec le récent essor de l'économie de plantation et son corollaire obligé, l'augmentation numérique des esclaves, il se produira une modification sensible des relations entre les différents groupes ethniques et une dégradation de la condition morale du libre : « Ocorre, écrit Gerardo Brown Castillo, un fenómeno que escinde la homogeneidad horizontal hasta ese momento existente, con un proceso de creciente reducción del ámbito vital del negro y del pardo que como grupo racial había de sufrir un descenso en la estimación social del grupo dominante » (68).

En d'autres termes, le décollage sucrier a été à l'origine de tensions raciales qui n'ont pas tardé à remettre en question la vieille convivialité des ethnies pour installer à sa place un réel racisme anti-nègre, ségrégationniste à la limite.

Ces circonstances internes vont provoquer au début du XIX^e siècle la prise de conscience des libres comme classe

(66) *La gesta heroica del Triunvirato*, La Havane, 1974, p. 5.

(67) « Memoria que demuestra la necesidad de extinguir la esclavitud de los negros en la isla de Cuba, atendiendo a los intereses de sus propietarios, por el Presbítero don Félix de Varela, Diputado a Cortes... »

(68) *Cuba colonial*, La Havane, 1952, p. 26.

sociale et comme force politique. A Cuba, comme dans les autres pays de la Caraïbe, les libres entament une lutte pour la transformation de leur statut et ils exigent la pleine égalité civile avec l'élément blanc comme il apparaît dans ce Manifeste publié à La Havane en 1828, sous le titre « *Justo sentimiento de pardos y morenos españoles de La Habana* » — titre qui est à lui seul tout un programme (69).

Il est à noter ici comment le contenu des revendications égalitaires des libres va reposer sur une parfaite assimilation des idées démocratiques et anti-despotiques qui circulent de la façon la plus libre et la plus licite qui soit au cours des deux périodes libérales espagnoles du début du XIX^e siècle (1808-1814 et 1820-1823) — périodes marquées par une certaine liberté de presse.

C'est donc en parcourant des ouvrages régulièrement autorisés que les libres vont pouvoir trouver les outils idéologiques modernes nécessaires à leur lutte et conformes à leurs vœux sans s'écarter pour autant de la légalité. A cet égard, il vaut de citer entre autres le livre intitulé *El Catecismo de Doctrina Civil*, de Andrès de la Moya Lururiaga, qui fut abondamment analysé et discuté dans les cercles de libres. Dans cet ouvrage, la servitude sous toutes ses formes était clouée au pilori, la traite et l'esclavage nommément condamnés, et l'égalité originelle des hommes nettement proclamée. L'ouvrage connut un tel succès qu'il fut réimprimé à La Havane en 1813. Dix ans plus tard, les autorités se rendirent compte que ce *Catéchisme* était devenu par excellence le livre de référence des libres et qu'il circulait dans toute l'île sous forme de copies manuscrites destinées à parfaire la préparation politique de ceux-ci (70).

Cette préparation politique intense n'avait pas échappé à l'observation apeurée des créoles blancs, si l'on en croit les déclarations du Père Varela lui-même :

(69) In Pedro DESCHAMPS CHAPEAUX, *El negro en la economía habanera del Siglo XIX*, La Havane, 1970, p. 62. Manifeste qui n'est pas sans rappeler le fameux opuscule : *De la situation des gens de couleur aux Antilles Françaises* (1823), qui fut à l'origine de l'affaire Bisette à la Martinique.

(70) A.N.C. Asuntos Políticos, leg. 19, n° 39 : « Cuaderno que contiene el testimonio de varios papeles que corren agregados a la causa contra varias personas de color, por sospechas de infidencia » (10 de enero de 1822).

« Nos appréhensions augmentent devant la connaissance
« que les libres acquièrent tous les jours du système repré-
« sentatif : la presse les instruit malgré elle de leurs droits,
« qui ne sont autres que les droits de l'homme, si souvent
« évoqués de toutes parts, toutes choses qui rendent légitime
« leur droit d'être aussi heureux que ceux que la nature a
« qualifiés d'une couleur différente de la leur » (71).

C'est donc en termes de lutte sociale et de lutte politique qu'il faut définir pour l'essentiel le programme des actions menées par les libres, ou dans lesquelles ils vont s'engager.

On sait que l'activisme des libres sera marqué par deux tendances fondamentales :

— L'action commune avec les révolutionnaires blancs créoles — action politique toute d'ambiguïté qui témoigne toutefois du degré de sensibilisation de tout un secteur des libres à la question de l'indépendance, la révolution patriotique leur étant apparue, mais peut-être à tort, comme la promesse d'un changement social, comme c'est le cas par exemple pour les noirs et les mulâtres libres qui participent à la conspiration dite de *Los Soles y Rayos de Bolívar* (72). En s'alliant à l'élément révolutionnaire blanc, certains libres — peut-être les mulâtres en premier lieu — guidés par le seul désir de réparation sociale de leur classe, prenaient leurs distances avec l'espérance des esclaves. Il est significatif à cet égard que le mulâtre Andrés Manuel Sánchez, le compagnon d'armes du révolutionnaire Francisco Agüero Velasco, se soit opposé en 1826 à tout recours aux esclaves comme solution pour combattre la puissance espagnole (73).

— A l'inverse, on l'aura compris, l'action de masse, c'est-à-dire la conjonction entre libres (mulâtres et noirs) et les esclaves en lutte. Par leur statut juridique et par leur préparation politique plus achevée, les libres étaient particulière-

(71) « Memoria... », *op. cit.*, cf. *supra*, note 67.

(72) A.G.I. Ultramar, leg. 113, Sumaria : « Siempre fiel Ciudad de La Habana en veinte y cinco de septiembre de mil ochocientos veinte y tres... los pardos Juan Báez, Joaquín Balmacea, Félix Carnejo, José Fausto Ruiz, Dionicio Rodríguez, y Jacinto Cabrera ; con los negros Blas Martínez, Seferino Rosales, Antonio Pérez ; Juan de Dios Loaisa, Bruno Aristegui, Juan Nagle o Sedeño, Antonio Oseguera ; Rafael Guevera ; Capn de pardos Leandro Varona ; Pedro Gomez esclavo de Peoli ; Matias Cortijo y José de la Cruz ».

(73) A.G.I. Ultramar, leg. 113, Puerto Príncipe 22 de febrero de 1826. Declaración voluntaria de Andrés Manuel Sánchez.

ment désignés pour devenir de la façon la plus naturelle qui soit l'état-major des rébellions nègres de la grande île (74).

Il ne s'agissait pas simplement, en l'occurrence, de solidarité ethnique ; nous avons affaire à un véritable front social de lutte comme il en apparaît dans le vaste complot fomenté en 1839 par un noir libre, León Monzón, Capitaine au Bataillon de « Morenos Leales » de La Havane, et où l'héritage de la grande conspiration d'Aponte était bien visible (75).

On ne saurait oublier la part importante que prirent aussi les sociétés abolitionnistes dans le processus d'unification des luttes des libres et des esclaves. Sous leur égide, à partir des années 40, plusieurs libres dûment endoctrinés au cours de voyages en territoires britanniques de la Caraïbe vont pouvoir relayer l'action des émissaires britanniques au sein des masses serviles, comme le signalait le Vice-Consul espagnol Duquesnay, à Kingston, à propos du passage dans cette ville de quatre jeunes libres cubains :

« Comme ils ne peuvent introduire librement leurs émissaires, ils utilisent les fils de l'île elle-même pour propager leurs principes, ils leur inculquent les mêmes pensées qui ont provoqué la ruine de leurs colonies, et par ce procédé ils espèrent arriver au même résultat chez nous » (76).

CONCLUSION

Par leur contenu idéologique et leur programme subversif, les rébellions nègres ont largement contribué à déstabiliser l'ordre colonial esclavagiste de la grande île.

Si elles constituent globalement une résistance à l'oppression et un projet libertaire *sui generis*, il faut considérer qu'il y eut deux étapes — l'une d'initiation, l'autre de maturation — et trois niveaux distincts du processus de contes-

(74) Voir à cet égard « Bando del Capitán General de la Isla D. Salvador José de Muro y Salazar, fecha Habana 7 de abril de 1812 ».

(75) La conspiration de Monzón a fait l'objet d'études partielles. J.L. FRANCO la signale dans son « Esquema de los movimientos populares de liberación nacional (1511-1869) », in *Ensayos históricos, op. cit.*, p. 31. Cf. P. DESCHAMPS-CHAPEAUX, *Los Batallones de pardos y morenos libres*, p. 83 ; J. PERÉZ de la RIVA, dans son introduction à *Correspondencia reservada...*, *op. cit.*, p. 80-81. Le dossier de l'affaire se trouve dans les Archives nationales de Cuba, Comisión Militar, leg. 23, n° 1.

(76) A.H.N. Estado, leg. 8057, fol. 24, Lettre du 3 février 1842.

tation, trois types précis : nous nous sommes attaché à le montrer.

Au résultat, ce que visent les marrons, c'est en définitive une « indépendance séparée », une rupture avec le monde colonial, un repli dans les zones par eux déjà colonisées, où ils pourraient s'établir en communautés paysannes noires libres, sans que cette démarche nous conduise pour autant à conclure à l'africanité du projet des marrons. Les révolutionnaires « mambises » de la Guerre de Dix Ans l'avaient compris, qui dans leur *Décret du 27 décembre de 1868 sur l'esclavage*, proclamaient à l'Article 8 :

« Seront déclarés libres les nègres marrons qui se présenteront devant les autorités cubaines, et ils auront le droit, soit de vivre parmi nous, soit de continuer à le faire dans leurs villages de montagne tout en reconnaissant et en respectant le gouvernement de la Révolution » (77).

Le projet des nègres révoltés des plantations semble plus radical, même si la pratique n'a été qu'une suite d'échecs : à l'idée de la conquête de la liberté, ou d'abolition de l'esclavage, il s'ajoutait carrément celle de libération du pays tout entier, ou du moins la partie qui bornait leur horizon, la terre, celle dont ils réclamaient comme en dédommagement et par vindicte l'usufruit et la propriété.

Mieux préparés et plus sensibles à la question des rapports de force et à la relation entre Métropole et colonie, les libres, force d'appoint par excellence, mesuraient très bien les limites des rébellions d'esclaves auxquelles ils tentèrent d'insuffler une certaine modernité et une légitimité. Nécessaire trait d'union entre les créoles blancs et les esclaves, parfois nègres de nation, les libres, dont il serait inutile ici de souligner la parfaite américanité, pourront lier dans leur projet la liberté des esclaves à la libération nationale et le dogme de l'égalité à la décolonisation en profondeur du pays.

C'est dire assez qu'à elles seules ces rébellions nègres qui abritent un programme dont les composantes sont d'abord sociales et culturelles, sont le complément nécessaire aux « rébellions blanches » toutes politiques qui éclatent entre 1810 et 1830 : elles en ont été le contrepoids salutaire...

(77) Decreto de 27 de diciembre de 1868 sobre la esclavitud, Carlos Manuel de Céspedes, capitán general del ejército libertador de Cuba y encargado de su gobierno provisional.

Carlos Manuel de Céspedes l'avait compris, lorsqu'au début du fameux Décret d'Abolition de l'Esclavage, cité plus haut, et rédigé dans la ville de Bayamo, qui était alors la capitale révolutionnaire de sa patrie, il écrivait très sûrement :

« CUBA LIBRE ES INCOMPATIBLE CON CUBA ESCLAVISTA ».

ALAIN YACOU,
*Professeur,
Université des Antilles
et de la Guyane.*